

BRP PRÉSENTE LES RÉSULTATS DE SON DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2024

Faits saillants

- Les revenus se sont établis à 2 778,0 millions \$, en hausse de 14 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, soit un deuxième trimestre record pour BRP.
- Le BAIIA normalisé¹ s'est établi à 473,1 millions \$, en hausse de 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les ventes au détail de produits de sports motorisés en Amérique du Nord ont augmenté de 41 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surclassant une fois de plus celles de l'industrie et enregistrant des parts de marché records en ce qui a trait aux motomarines, aux VTT et aux VCC.
- Le bénéfice normalisé par action – dilué¹ s'est établi à 3,21 \$, en hausse de 0,27 \$ par action, ou 9 %, tandis que le bénéfice par action – dilué s'est établi à 4,26 \$, en hausse de 1,32 \$ par action, ou 45 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Nous avons augmenté de 0,10 \$ nos prévisions pour le BPA normalisé – dilué^{1, 2} pour l'ensemble de l'exercice, de sorte que la fourchette des prévisions s'établit maintenant entre 12,35 \$ et 12,85 \$.

Événements récents – Faits saillants du Club BRP 2024

- La Société a lancé le tout nouveau *Can-Am Maverick R*, qui établit une nouvelle référence dans le segment des VCC sportifs haut de gamme. BRP a aussi annoncé l'élargissement de sa gamme de VCC *Can-Am* en proposant plus de modèles à quatre places et de modèles d'entrée de gamme.
- En ce qui concerne les V3R, la Société a annoncé l'amélioration de l'expérience connectée du conducteur sur tous les modèles *Can-Am Spyder F3* et *RT*, qui seront désormais dotés d'un tout nouvel écran tactile couleur de 10,25 pouces muni de *Apple CarPlay*.
- La Société a aussi présenté la prochaine génération de son emblématique *Sea-Doo Spark*, ainsi que le nouveau *Sea-Doo RXP-X/RXT-X* de 325 ch, leader de sa catégorie. De plus, elle a dévoilé le nouveau ponton *Sea-Doo Switch Cruise Limited*, doté d'une foule de technologies améliorées.
- Du côté du Groupe marin, BRP a annoncé qu'elle bonifiait sa gamme *Manitou* pour l'année-modèle 24 avec le tout nouveau *Manitou Explore MAX Dual Engine* doté de deux moteurs hors-bord *Rotax S150*, d'une plateforme *MAX Deck* plus large et du système de pilotage intuitif *iDock*.

Valcourt, Québec, le 7 septembre 2023 – BRP inc. (TSX : DOO; NASDAQ : DOOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et le semestre clos le 31 juillet 2023. Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les résultats financiers complets sont disponibles sur [SEDAR](#) et sur [EDGAR](#) ainsi que dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

2. Le bénéfice par action peut également être appelé « BPA ».

« Nous sommes ravis de notre performance puisque BRP a enregistré le meilleur deuxième trimestre de son histoire grâce à des hausses des revenus et du BPA normalisé – dilué¹ de 14 % et de 9 %, respectivement, par rapport à l'exercice précédent. Stimulées par la demande robuste des consommateurs, les ventes au détail ont enregistré une croissance impressionnante de 41 %, ce qui nous a permis de surclasser nettement l'industrie des sports motorisés en Amérique du Nord et de gagner des parts de marché dans la plupart des catégories de produits. Nous remercions nos employés de placer la barre toujours plus haut et de développer des produits qui façonnent leur marché et nous distinguent à l'échelle mondiale », a déclaré José Boisjoli, président et chef de la direction de BRP.

« L'événement Club BRP tenu en août a été couronné de succès et a été marqué par le lancement d'un nombre significatif de nouveaux modèles. Notre réputation en matière d'innovation, l'ampleur de notre portefeuille et notre solide réseau de concessionnaires représentent pour nous des avantages clés au sein de l'industrie et jettent les bases de notre réussite continue dans l'avenir. »

« Grâce à notre solide élan, nous nous attendons à ce que nos revenus et notre rentabilité pour l'exercice 2024 atteignent des niveaux records. En raison de ces perspectives positives, nous avons revu à la hausse notre fourchette de prévisions financières, de sorte que nous anticipons maintenant un BPA normalisé – dilué¹ se situant entre 12,35 \$ et 12,85 \$ », a conclu M. Boisjoli.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

Faits saillants financiers

(en millions \$ CA, sauf les données par action et la marge)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Revenus	2 778,0 \$	2 438,5 \$	5 207,4 \$	4 247,8 \$
Marge brute	697,6	602,7	1 321,1	1 057,1
Pourcentage de marge brute	25,1 %	24,7 %	25,4 %	24,9 %
BAlIA normalisé ¹	473,1	418,3	850,2	690,4
Bénéfice net	338,7	237,7	493,2	358,7
Bénéfice net normalisé ¹	255,4	237,9	447,4	375,0
Bénéfice par action – dilué	4,26	2,94	6,16	4,38
Bénéfice normalisé par action – dilué ¹	3,21	2,94	5,59	4,58
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	79 255 857	80 505 043	79 828 732	81 582 927

PRÉVISIONS ET PERSPECTIVES AJUSTÉES POUR L'EXERCICE 2024

Les prévisions pour l'exercice 2024 ont été ajustées comme suit :

Mesure financière	Exercice 2023	Prévisions pour l'exercice 2024 ⁴ par rapport à l'exercice 2023
Revenus		
Produits toutes saisons	4 827,1 \$	Hausse de 16 % à 19 %
Produits saisonniers	3 440,3	Baisse jusqu'à 2 % ou hausse jusqu'à 1 %
PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM	1 276,4	Baisse jusqu'à 1 % ou hausse jusqu'à 1 % (hausse antérieure de 3 % à 7 %)
Groupe marin	489,6	Hausse de 5 % à 10 % (hausse antérieure de 35 % à 40 %)
Total des revenus de la Société	10 033,4	Hausse de 7 % à 10 % (hausse antérieure de 9 % à 12 %)
BAlIA normalisé¹	1 706,3	Hausse de 9 % à 13 %
Taux d'imposition effectif ^{1, 3}	24,4 %	24,5 % à 25,5 %
Bénéfice normalisé par action – dilué¹	12,05 \$	12,35 \$ à 12,85 \$ (hausse de 2 % à 7 %) (auparavant, 12,25 \$ à 12,75 \$)
Bénéfice net	865,4	~ 1 025 millions \$ à 1 060 millions \$

Autres hypothèses relatives aux prévisions pour l'exercice 2024

- Dotation à l'amortissement : ~ 385 millions \$
- Frais financiers nets ajustés : ~ 180 millions \$
- Nombre moyen pondéré d'actions – dilué : ~ 79,1 millions d'actions (auparavant ~ 79,8 millions)
- Dépenses d'investissement : ~ 650 millions \$ à 700 millions \$ (auparavant, ~750 millions \$ à 800 millions \$)

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

3. Le taux d'imposition effectif est fondé sur le bénéfice normalisé avant la charge d'impôt normalisée.

4. Se reporter aux rubriques « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Principales hypothèses » à la fin du présent communiqué de presse pour un résumé des facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les prévisions présentées ci-dessus et un résumé des hypothèses sous-jacentes aux prévisions pour l'exercice 2024.

Perspectives trimestrielles pour l'exercice 2024

La Société continue de s'attendre à un autre exercice solide et réaffirme sa prévision d'une hausse du BAIIA normalisé¹ de l'ordre de 9 % à 13 % par rapport à l'exercice précédent. Elle prévoit qu'environ 45 % du BAIIA normalisé¹ attendu pour le reste de l'exercice sera généré au cours du troisième trimestre.

RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

La Société a poursuivi sur sa lancée du premier trimestre grâce à des niveaux de livraisons qui demeurent élevés, conjugués aux améliorations de la chaîne d'approvisionnement et de l'environnement inflationniste. La demande à l'égard des produits de la Société est demeurée saine, comme en témoigne l'augmentation de 41 % des ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord au cours du trimestre clos le 31 juillet 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La hausse des revenus au cours du trimestre et du semestre clos le 31 juillet 2023 par rapport aux périodes correspondantes closes le 31 juillet 2022 s'explique principalement par les livraisons élevées d'unités attribuables aux améliorations de la chaîne d'approvisionnement et à la demande soutenue, qui découle en partie de la vigueur des ventes au détail de VCC, de VTT, de pontons Sea-Doo et de motoneiges. La chaîne d'approvisionnement s'est graduellement stabilisée ce qui s'est traduit par des gains d'efficacité dans la production, par un retour à la normale du calendrier des livraisons en gros de la Société et par une hausse du pourcentage de marge brute par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cependant, ces améliorations ont été contrebalancées en partie par des programmes de vente plus coûteux, principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Revenus

Les revenus ont augmenté de 339,5 millions \$, ou 13,9 %, pour se chiffrer à 2 778,0 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 2 438,5 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC, de VTT et de motoneiges, à l'accroissement des livraisons de pontons *Sea-Doo* ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des programmes de vente en raison de la hausse des taux d'intérêt. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 81 millions \$.

- **Produits toutes saisons⁵ (53 % des revenus du deuxième trimestre de l'exercice 2024)** : Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 103,5 millions \$, ou 7,6 %, pour se chiffrer à 1 461,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 1 358,1 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC et de VTT ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 40 millions \$.
- **Produits saisonniers⁵ (32 % des revenus du deuxième trimestre de l'exercice 2024)** : Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 206,3 millions \$, ou 29,8 %, pour se chiffrer à 897,5 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 691,2 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de motoneiges découlant de la résorption des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement qui ont eu une incidence sur les livraisons au cours du trimestre clos le 31 juillet 2022, ainsi qu'à la hausse des livraisons de pontons *Sea-Doo*. L'augmentation est également attribuable aux prix favorables dans toutes les gammes de produits, partiellement contrebalancés par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend également une fluctuation favorable des taux de change de 27 millions \$.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

5. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

- PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM⁵ (11 % des revenus du deuxième trimestre de l'exercice 2024)** : Les revenus tirés des PAV liés aux véhicules récréatifs et moteurs pour OEM ont augmenté de 36,7 millions \$, ou 14,3 %, pour se chiffrer à 294,2 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 257,5 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2022. L'augmentation tient principalement à la hausse du volume de ventes de PAV découlant de la vigueur des ventes au détail ainsi qu'aux ventes réalisées par les entreprises acquises au cours du second semestre de l'exercice 2023, conjuguées aux prix favorables. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend également une fluctuation favorable des taux de change de 11 millions \$.
- Groupe marin⁵ (4 % des revenus du deuxième trimestre de l'exercice 2024)** : Les revenus tirés du secteur Groupe marin ont diminué de 12,6 millions \$, ou 9,0 %, pour se chiffrer à 126,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 139,5 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2022. La diminution est principalement attribuable à la baisse du volume de ventes de bateaux et de PAV en raison de l'accélération plus progressive de la cadence de production des nouveaux produits, qui a présenté des retards prolongés découlant de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, à la composition défavorable des ventes dans la plupart des gammes de produits et à la hausse des programmes de vente. La diminution a été partiellement contrebalancée par la hausse des prix et par la fluctuation favorable des taux de change de 3 millions \$.

Ventes au détail en Amérique du Nord

Les ventes au détail de produits de sports motorisés de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 41 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2023 par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2022. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation des ventes de VCC, de VTT, de motomarines et de motoneiges, compte tenu de la résorption des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement qui ont eu une incidence sur les livraisons au cours du trimestre clos le 31 juillet 2022.

- Produits toutes saisons** : Les ventes au détail ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 20 à 30 pour cent par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2022. En comparaison, l'industrie des produits toutes saisons a affiché une hausse d'un niveau de pourcentage se situant dans le haut de la tranche de 1 à 10 pour cent au cours de la même période.
- Produits saisonniers** : Les ventes au détail ont augmenté d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 70 à 80 pour cent, ou dans le bas de la tranche de 60 à 70 pour cent compte non tenu des pontons *Sea-Doo*, par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2022. En comparaison, l'industrie des produits saisonniers a affiché une hausse d'un niveau de pourcentage se situant dans le bas de la tranche de 50 à 60 pour cent au cours de la même période.

Les ventes au détail de produits marins ont diminué de 44 % par rapport au trimestre clos le 31 juillet 2022 en raison du ralentissement de la demande des consommateurs au sein de l'industrie de la navigation de plaisance et de la disponibilité plus faible des produits nouvellement lancés par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

5. Les transactions intersectorielles sont comprises dans cette analyse.

Marge brute

La marge brute a augmenté de 94,9 millions \$, ou 15,7 %, pour se chiffrer à 697,6 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 602,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022. Le pourcentage de marge brute a augmenté de 40 points de base pour atteindre 25,1 %, comparativement à 24,7 % pour le trimestre clos le 31 juillet 2022. L'augmentation s'explique par la hausse du volume de ventes, comme mentionné précédemment, par les prix favorables dans toutes les gammes de produits, par la diminution des coûts liés à la logistique découlant de l'efficacité accrue de la chaîne d'approvisionnement et par la baisse du coût de certaines matières. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse des coûts de la main-d'œuvre attribuable à l'inflation, ainsi que par la hausse des programmes de vente. L'augmentation du pourcentage de marge brute est attribuable aux prix favorables dans toutes les gammes de produits et à l'efficacité accrue de la production découlant de l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des programmes de vente. L'augmentation de la marge brute comprend une fluctuation défavorable de 11 millions \$ des taux de change.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 61,9 millions \$, ou 24,1 %, pour atteindre 318,8 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 256,9 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des frais de vente et de marketing, qui s'explique principalement par les investissements continus dans les produits et par la hausse des projets de marketing, à l'augmentation des frais de recherche et développement en vue de soutenir la croissance future ainsi qu'à la hausse des frais généraux et administratifs, principalement aux fins de la modernisation de l'infrastructure logicielle de la Société. Cette augmentation des charges d'exploitation comprend une fluctuation défavorable de 27 millions \$ des taux de change.

BAIIA normalisé¹

Le BAIIA normalisé¹ a augmenté de 54,8 millions \$, ou 13,1 %, pour atteindre 473,1 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 418,3 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, contrebalancée en partie par la hausse des charges d'exploitation.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 101,0 millions \$, ou 42,5 %, pour atteindre 338,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 237,7 millions \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation, à la baisse de la charge d'impôt et à l'incidence favorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, partiellement contrebalancées par la hausse des frais financiers.

SEMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2023

Revenus

Les revenus ont augmenté de 959,6 millions \$, ou 22,6 %, pour se chiffrer à 5 207,4 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 4 247,8 millions \$ pour la période correspondante close le 31 juillet 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de VCC, de motomarines, de VTT et de motoneiges, à l'augmentation des livraisons de pontons Sea-Doo, à la composition favorable des ventes dans toutes les gammes de produits, sauf les motoneiges et les VCC, ainsi qu'aux prix favorables dans toutes les gammes de produits. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la hausse des programmes de vente. L'augmentation comprend une fluctuation favorable des taux de change de 176 millions \$.

BAIIA normalisé¹

Le BAIIA normalisé¹ a augmenté de 159,8 millions \$, ou 23,1 %, pour atteindre 850,2 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 690,4 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la marge brute, contrebalancée en partie par la hausse des charges d'exploitation.

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS » du présent communiqué de presse.

Bénéfice net

Le bénéfice net a augmenté de 134,5 millions \$, ou 37,5 %, pour atteindre 493,2 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à 358,7 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du bénéfice d'exploitation, à la baisse de la charge d'impôt et à l'incidence favorable de la fluctuation des taux de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains, partiellement contrebalancées par la hausse des frais financiers.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de la Société ont totalisé 748,2 millions \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2023, comparativement à des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation de 1,0 million \$ pour le semestre clos le 31 juillet 2022. L'augmentation est principalement attribuable aux variations favorables du fonds de roulement et à la baisse de l'impôt payé.

La Société a investi 220,4 millions \$ de ses liquidités dans des dépenses d'investissement afin d'ajouter de la capacité de production additionnelle et de moderniser l'infrastructure logicielle de la Société en vue de soutenir la croissance future. Étant donné les prévisions révisées pour le Groupe marin, la Société a décidé de reporter de 12 mois la construction de son usine de fabrication de bateaux dans la ville de Chihuahua, au Mexique, et prévoit le début de la production au printemps de 2026.

Au cours du semestre clos le 31 juillet 2023, la Société a également remboursé un montant de 238,5 millions \$ à ses actionnaires au moyen du paiement de dividendes trimestriels et de ses programmes de rachat d'actions pour le semestre clos le 31 juillet 2023.

Dividende

Le 6 septembre 2023, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,18 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 13 octobre 2023 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 septembre 2023.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET WEBDIFFUSION

Aujourd'hui, à 9 h (HE), BRP inc. tiendra [une conférence téléphonique et une webdiffusion](#), en anglais seulement, sur les résultats financiers de son deuxième trimestre de l'exercice 2024. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement no 52909951), composez le 1 888 396-8049 (sans frais en Amérique du Nord). Cliquez ici pour obtenir les [numéros internationaux](#).

La webdiffusion sur les résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2024 de la Société est disponible dans la section [Rapports trimestriels](#) du site Web de BRP.

À propos de BRP

BRP inc. est un chef de file mondial dans l'industrie des produits de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux qui repose sur plus de 80 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à sa clientèle. Grâce à son portefeuille de marques distinctives et de premier plan qui comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines et les pontons Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft et Quintrex, les pontons Manitou et les systèmes de propulsion marine Rotax de même que les moteurs Rotax pour karts et avions de loisir, BRP ouvre la voie à des aventures exaltantes et donne accès à des expériences sur différents terrains de jeux. La Société complète ses gammes de produits par un portefeuille dédié de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'optimiser pleinement l'expérience de conduite. Engagée à croître de façon responsable, BRP développe des modèles électriques pour ses gammes de produits existantes et explore de nouvelles catégories de produits à basse tension et à assistance humaine. BRP, dont le siège social est situé au Québec, Canada, enregistre des ventes annuelles de 10 milliards \$ CA provenant de plus de 130 pays, et emploie près de 23 000 personnes ingénieuses et motivées à l'échelle mondiale.

www.brp.com

[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Alumacraft, Manitou, Quintrex et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.



Ski-Doo
Lynx
Sea-Doo
Can-Am
Rotax
Alumacraft
Manitou
Quintrex

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et américaines, y compris, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs à l'exercice 2024 de la Société, incluant les prévisions financières et les perspectives de la Société et ses progrès à leur égard, ainsi que ses hypothèses connexes (notamment au sujet des revenus, du BAIIA normalisé, du taux d'imposition effectif, du bénéfice normalisé par action, du bénéfice net, de la dotation à l'amortissement, des frais financiers ajustés, du nombre moyen pondéré d'actions dilué et des dépenses d'investissement), les énoncés se rapportant aux prévisions révisées pour le Groupe marin et à leur incidence sur l'usine de fabrication de bateaux dans la ville de Chihuahua, y compris le report des travaux de construction et le début prévu de la production, les énoncés se rapportant à la déclaration et au paiement de dividendes, les énoncés qui portent sur les plans actuels et futurs de la Société, et les autres énoncés portant sur les perspectives, les attentes, les anticipations, les estimations et intentions, les résultats, le degré d'activité, la performance, les objectifs, les cibles, les buts ou les réalisations, les priorités et stratégies, la situation financière, la position sur le marché, notamment la capacité de gagner des parts de marché additionnelles, les capacités, la position en regard de la concurrence et les opinions de la Société, ainsi que sur les perspectives et les tendances des secteurs dans lesquels la Société exerce ses activités, la demande soutenue prévue envers les produits et les services de la Société et la croissance durable anticipée, les activités de recherche et développement de produits, y compris les attentes quant au lancement régulier de nouveaux produits, à leur conception, à leurs caractéristiques, à leur capacité ou à leur performance projetées, les dates prévues de leur mise en marché et l'incidence prévue du lancement de ces produits, les besoins financiers prévus et la disponibilité des sources de financement et des liquidités, ou sur d'autres événements ou faits nouveaux à venir, ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « prévisions », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis que », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables.

Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'aider les lecteurs à comprendre certains éléments clés des objectifs, buts, cibles, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que de mieux comprendre les activités de la Société et l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont prévenus que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins; les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs figurant aux présentes. Par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et sont fondés sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières, lesquelles sont plus amplement décrites ci-dessous.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou la performance réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, qui sont analysés plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la Société : l'incidence de conditions économiques défavorables, y compris dans l'environnement actuel caractérisé par des hausses importantes et récentes des taux d'intérêt et des taux d'inflation; tout fléchissement de l'acceptation sociale de la Société et de ses produits, notamment dans un contexte d'adoption plus généralisée de produits électriques ou à faibles émissions; les fluctuations des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; toute indisponibilité de capitaux supplémentaires; la survenance de toute difficulté d'approvisionnement; la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux, notamment en raison du conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine; l'incapacité d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste des employés clés, y compris les hauts dirigeants ou les employés de la Société qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; toute défaillance de systèmes de technologie de l'information, atteinte à la sécurité ou cyberattaque, ou difficulté relative à la mise en œuvre de nouveaux systèmes, notamment le nouveau système ERP de la Société; la dépendance de la Société envers les ventes et les activités internationales; l'incapacité de la Société à mettre en œuvre avec succès sa stratégie de croissance; les conditions météorologiques défavorables, et plus généralement les changements climatiques; la nature saisonnière des activités de la Société et de certains de ses produits; la dépendance de la Société envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants; toute incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; toute incapacité à se conformer aux lois qui portent sur la sécurité

des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes pour la Société; toute incapacité à livrer concurrence de manière efficace aux concurrents ou toute incapacité à répondre aux attentes évolutives des consommateurs; toute incapacité à maintenir un système efficace de contrôle interne à l'égard de l'information financière et à produire en temps opportun des états financiers exacts; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques de commerce de la Société; toute réclamation importante liée aux produits; toute réclamation liée à la garantie des produits ou tout rappel de produits qui donne lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la non-souscription à une assurance convenable; l'incapacité de la Société à assurer une bonne gestion des niveaux des stocks; toute violation de droits de propriété intellectuelle et tout litige connexe; l'incapacité de la Société à mettre fructueusement en œuvre sa stratégie de fabrication ou de répondre à la demande de la clientèle en raison de contraintes liées à la capacité de fabrication; la hausse des frais de transport et d'expédition ou des perturbations touchant l'infrastructure de transport et d'expédition; toute non-conformité aux clauses restrictives contenues dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; toute modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; toute dépréciation de la valeur comptable du goodwill et des marques de commerce; toute détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne; l'exercice d'activités de la Société par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante du groupe Beaudier et de Bain Capital; et les ventes futures d'actions à droit de vote subalterne par le groupe Beaudier, Bain Capital ou des administrateurs, des dirigeants ou des membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont faits en date présentes, et la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser afin de refléter des événements futurs ou des changements de circonstances ou d'opinions, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation en valeurs mobilières applicable. Si la Société décidait de mettre à jour un énoncé prospectif contenu dans le présent communiqué de presse, il ne faudrait pas en conclure que la Société fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés expressément sous réserve de la présente mise en garde.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

La Société a formulé un certain nombre d'hypothèses liées à l'économie, au marché et à son exploitation dans la préparation et la formulation de certains énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, notamment les hypothèses sous-jacentes aux cibles, aux buts et aux initiatives environnementaux, sociaux et de gouvernance de la Société dans le cadre de son programme RSE25, qui sont énoncées à la rubrique « Énoncés prospectifs » de son rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise, ainsi que les hypothèses suivantes : une croissance raisonnable du secteur, allant d'une légère baisse à une légère hausse, selon la supposition que le contexte de la chaîne d'approvisionnement s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent; le maintien ou l'augmentation modérée de la part de marché; une conjoncture économique stable en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, et une incidence limitée du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine et de la pandémie de COVID-19; les principales monnaies dans lesquelles la Société exerce ses activités demeureront près des niveaux actuels; le taux d'inflation devrait demeurer élevé, conformément aux projections des banques centrales; il n'y aura aucun changement important aux lois fiscales, aux accords de libre-échange ou aux traités applicables à la Société; les marges de la Société demeureront à leur niveau actuel; la base d'approvisionnement pourra continuer de soutenir le développement de produits et les taux de production prévus selon des modalités commercialement acceptables en temps opportun; aucune nouvelle barrière commerciale ne sera imposée entre les territoires où la Société exerce ses activités; l'absence de conditions météorologiques inhabituellement défavorables, en particulier en période de pointe. La Société met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se concrétiser et que la conjoncture économique et politique mondiale, jumelée à un ou plusieurs des risques et incertitudes mentionnés dans les présentes, pourrait rendre inexacts ces hypothèses, bien qu'elles étaient considérées raisonnables au moment où elles ont été formulées. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de la performance future et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient faire en sorte que les résultats ou la performance réels de la Société ou du secteur diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou de la performance futurs sous-entendus par ces énoncés.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent communiqué de presse renvoie à certaines mesures non conformes aux normes IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les normes IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures conformes aux normes IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des normes IFRS. La Société utilise des mesures non conformes aux normes IFRS, notamment les normes ci-dessous.

Mesures non conformes aux normes IFRS

	Définition	Motif
BAlIA normalisé	Bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la dotation à l'amortissement et les éléments normalisés	Aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie, comme la dotation à l'amortissement, la charge de perte de valeur, le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société et le gain ou la perte de change sur certaines des obligations locatives de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, les coûts liés à la réduction progressive de la production, les gains ou les pertes non récurrents et les frais connexes à l'acquisition, pourraient être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAlIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société.
Bénéfice net normalisé	Bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments	En plus de la performance financière des activités d'exploitation, ces mesures tiennent compte de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.
Charge d'impôt normalisée	Charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques	
Taux d'imposition effectif normalisé	Fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée	
Bénéfice normalisé par action – de base et dilué	Calculé en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – dilué	

La Société est d'avis que les mesures non conformes aux normes IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux normes IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi les mesures non conformes aux normes IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non conformes aux normes IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

La Société invite le lecteur à se reporter aux tableaux ci-dessous pour connaître les rapprochements entre les mesures non conformes aux normes IFRS présentées par la Société et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre les mesures non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS respectives.

(en millions \$ CA)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
Bénéfice net	338,7 \$	237,7 \$	493,2 \$	358,7 \$
Éléments normalisés				
(Gain) perte de change sur la dette à long terme et les obligations locatives	(77,6)	(0,1)	(33,8)	16,0
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(3,2)	—	(3,2)	(1,8)
Coûts liés aux regroupements d'entreprises ²	1,7	1,0	6,6	2,1
Autres éléments	—	(0,2)	0,2	1,1
Ajustement au titre de l'impôt ^{1, 3}	(4,2)	(0,5)	(15,6)	(1,1)
Bénéfice net normalisé¹	255,4	237,9	447,4	375,0
Charge d'impôt normalisée	80,2	82,5	132,8	131,8
Frais financiers ajustés	47,2	27,6	91,3	44,1
Produits financiers ajustés	(2,9)	(1,5)	(4,4)	(2,5)
Dotation à l'amortissement ajustée	93,2	71,8	183,1	142,0
BAIIA normalisé¹	473,1 \$	418,3 \$	850,2 \$	690,4 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. Coûts de transaction et amortissement des immobilisations incorporelles liés aux regroupements d'entreprises.

3. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	31 juillet 2023	31 juillet 2022	31 juillet 2023	31 juillet 2022
<i>(en millions \$ CA, sauf les données par action)</i>				
Rapprochement de la dotation à l'amortissement				
Dotation à l'amortissement	95,7 \$	72,8 \$	188,1 \$	144,1 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	2,5	1,0	5,0	2,1
Dotation à l'amortissement ajustée	93,2 \$	71,8 \$	183,1 \$	142,0 \$
Rapprochement de la charge d'impôt				
Charge d'impôt	76,0 \$	82,0 \$	117,2 \$	130,7 \$
Ajustement au titre de l'impôt ²	(4,2)	(0,5)	(15,6)	(1,1)
Charge d'impôt normalisée¹	80,2 \$	82,5 \$	132,8 \$	131,8 \$
Rapprochement des frais financiers				
Frais financiers	47,2 \$	27,8 \$	91,5 \$	44,3 \$
Autres	—	0,2	0,2	0,2
Frais financiers ajustés	47,2 \$	27,6 \$	91,3 \$	44,1 \$
Rapprochement des produits financiers				
Produits financiers	(6,1) \$	(1,5) \$	(7,6) \$	(4,3) \$
Gain dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(3,2)	—	(3,2)	(1,8)
Produits financiers ajustés	(2,9) \$	(1,5) \$	(4,4) \$	(2,5) \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – de base¹				
Bénéfice net normalisé ¹	255,4 \$	237,9 \$	447,4 \$	375,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1,0	1,2	1,3	1,3
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	77 874 472	78 959 785	78 357 505	80 000 264
Bénéfice normalisé par action – de base¹	3,27 \$	3,00 \$	5,69 \$	4,67 \$
Calcul du bénéfice normalisé par action – dilué¹				
Bénéfice net normalisé ¹	255,4 \$	237,9 \$	447,4 \$	375,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1,0	1,2	1,3	1,3
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	79 255 857	80 505 043	79 828 732	81 582 927
Bénéfice normalisé par action – dilué¹	3,21 \$	2,94 \$	5,59 \$	4,58 \$

1. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux normes IFRS ».

2. L'ajustement au titre de l'impôt se rapporte à l'impôt au titre des éléments normalisés assujettis à l'impôt et pour lesquels l'impôt sur le résultat a été comptabilisé, ainsi qu'à l'ajustement au titre de l'incidence de l'écart de change lié aux activités mexicaines.

-30-

Demande média :

Émilie Proulx
Relations avec les médias
medias@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes
Relations investisseurs
Tél. : 450 532-6462
philippe.deschenes@brp.com